



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés des contributions », in MICHEL (Nicolas) (dir.), *Les Miroirs aux princes aux frontières des genres (VIII^e-XV^e siècle)*, p. 329-331

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13843-3.p.0329](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13843-3.p.0329)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS DES CONTRIBUTIONS

Nicolas MICHEL, « Pour une redéfinition du “genre” des miroirs aux princes. Bilan et perspectives de recherches »

Après avoir présenté la définition actuelle des « miroirs aux princes », nous entamerons une réflexion typologique sur le genre. Un retour sur l'épineuse question de la taxinomie et de la notion de genre littéraire en histoire médiévale nous permettra d'envisager la question au cœur de nos débats : les miroirs aux princes constituent-ils un genre littéraire ? Nous proposerons enfin, en guise d'ouverture, une voie médiane en adoptant une approche fonctionnaliste de cette littérature.

Bruno DUMÉZIL, « “Tu seras d'autant plus débiteur que tu auras reçu”. Éloge, conseil et critique du roi dans les miroirs romano-barbares »

Même s'il est difficile de parler de miroirs aux princes avant l'époque carolingienne, il existe durant les premiers siècles du Moyen Âge des textes qui s'adressent au roi pour lui présenter un portrait idéal. Ceux-ci possèdent des éléments rhétoriques récurrents, parmi lesquels l'idée que le souverain a reçu plus les autres hommes. Profane ou religieux, un tel message est décliné à travers différents genres littéraires ; selon le cas, il sert à l'éloge, au conseil ou à la critique.

Syrine SNOUSSI, « Des miroirs des princes arabes ? Formes et intentions des miroirs des princes arabo-musulmans »

Les miroirs des princes arabo-musulmans sont initialement destinés à la formation morale des secrétaires de chancellerie et des princes. Ces œuvres délimitent notamment le contexte et la forme de la relation de conseil. La longue permanence du genre dans le monde musulman n'empêche pas d'y percevoir des inflexions formelles et conceptuelles. Néanmoins, il se fait le vecteur de valeurs et d'exemples intemporels, conférant ainsi à cette intemporalité même une fonction politique.

Donatella NEBBIAI, « Des arts libéraux à la politique. Les *Miroirs aux princes* latins dans les bibliothèques des gens de savoir (France, Italie, XIV^e-XV^e siècles) »

Les *Miroirs aux princes* ont été largement appréciés par les gens de savoir à la fin du Moyen Âge. Leur place dans les classements des bibliothèques, spécialement en rapport avec les arts libéraux, illustre le rôle que ces écrits moraux, dictant des modèles de comportement, ont joué dans la transmission des valeurs culturelles au sein de ce groupe social.

Noëlle-Laetitia PERRET, « Pour qui et pourquoi “translate” Gilles de Rome ? XIII^e-XV^e siècle »

Dès 1282, les « translateurs » de Gilles de Rome adaptent et réinterprètent son *De regimine principum* (c. 1279) en fonction de leurs connaissances et de leur expérience. Pour chercher à comprendre les intentions des traducteurs, les motivations des commanditaires et des lecteurs, il est nécessaire de s'intéresser aux usages qui ont pu être faits des manuscrits. Quelques observations sur la réception manuscrite en français du traité de Gilles de Rome, nous permettent de mettre en lumière les conditions historiques et sociales de leur transmission et de leur diffusion.

Frédérique LACHAUD, « La collection londonienne de lois. Un “miroir” pour Louis de France (1216-1217) ? »

La « collection londonienne de lois » (Manchester, John Rylands University Library, ms. latin 155 et Londres, British Library, ms. add. 14252) est généralement considérée comme annonçant le programme politique de la Grande Charte. On avancera ici l'hypothèse que la collection fut en réalité compilée après juin 1215, dans le but de fournir à Louis de France, à qui les barons révoltés offrirent le trône d'Angleterre, un « miroir » du bon gouvernement de son nouveau royaume.

Mathis PRÉVOST, « L'homme au miroir de l'animal. Le bestiaire au service du sens dans le *Songe moral de Pharaon* : influences et interprétations »

Dans un texte qui porte les traces de ses nombreuses connaissances philosophiques, le *Songe moral de Pharaon*, Jean de Limoges dresse le portrait d'une cour aux aspects particuliers. Prenant appui sur le genre des bestiaires, sur

celui des fables, mais aussi et surtout en s'aidant des *Recueils de distinctions bibliques*, Jean de Limoges dresse en effet un miroir symbolique, dans lequel il pose la question de l'*Ethos* des gens de cours et réaffirme la nécessité d'un rapport étroit entre éthique et politique.

Pierre ASSENMAKER, « Au-delà du “miroir au prince”. L'image du miroir dans la correspondance de Pétrarque »

Il est généralement admis que la lettre Sen., XIV, 1 de Pétrarque à Francesco da Carrara, seigneur de Padoue, appartient pleinement au genre du « miroir au prince ». Cette contribution entend mettre à l'épreuve cette *communis opinio* à partir d'une analyse de l'emploi de la métaphore ou comparaison spéculaire dans l'ensemble de la correspondance pétrarquienne. Il s'avère que celle-ci n'est pas le marqueur d'un genre particulier mais une figure rhétorique employée dans des contextes variés.

Gilles LECUPPRE, « Le *De casibus* et ses épigones. Une autre forme d'édification des princes ? »

Dans la lignée de Boccace, plusieurs auteurs du xv^e siècle ont pratiqué un genre résolument historique – la littérature des « cas » –, potentiellement substituable aux miroirs des princes. Ces ensembles dénonçaient certes, comme leurs devanciers, les vices privés des gouvernants, mais ils étaient également émaillés de conseils plus politiques en prise avec les turbulences de leur temps et invitaient à une méditation sur la mort des rois afin de mieux rappeler la fragilité intrinsèque du pouvoir.

Jean-Philippe GENET, « Conclusions. Les miroirs dans le champ du politique »

Pour étudier les miroirs, le genre s'avère insuffisant, quel que soit l'horizon spatial ou chronologique. On recourt ici au concept de champ, pour explorer les textes rattachés à la pratique du politique. Le champ est un espace social virtuel, redistribuant les textes selon les intentions et les réactions de ses agents, émetteurs ou récepteurs : les textes peuvent alors être affectés à des corpus fluides. L'analyse de celui des miroirs dans le champ général du politique en Angleterre le démontre.